

Québec, le 21 août 2025

Madame Harmony Khodamorad
Cheffe de projet
Hydro-Québec
khodamorad.harmony@hydroquebec.com

**Objet : Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans
Lanaudière – Questions complémentaires – DQ1**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **25 août à 9h00** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

c. c. Élane Beaulieu, Conseillère, Participation du public
Janis Crawford, Conseillère, Participation du public
Dany Tremblay, Chef de projets

p. j.

Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière - Questions complémentaires – DQ1

1) Dans le dossier de la Régie de l'Énergie relatif au projet du Poste Jean-Jacques-Archambault, nous pouvons lire ceci :

« Par ailleurs, le Transporteur souligne que la capacité du poste source de Lanaudière n'est pas limitative dans le présent dossier. Il s'agit plutôt d'une limite découlant de la capacité de la ligne à 315 kV alimentant ce poste source, laquelle a été établie par simulation. À la pointe 2028-2029, moment de la mise en service prévue du poste stratégique Jean-Jacques-Archambault, la charge prévue être alimentée par le sous-réseau Lanaudière atteindra près de 117 % de la limite de transit établie » (Régie de l'Énergie : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4277-2024/doc/R-4277-2024-B-0045-RencPrep-Doc-2025_03_24.pdf).

En audience publique vous affirmiez : « la capacité du réseau autant à 315 kV qu'à 120 kV sont déjà atteintes, puis ce n'est pas un dépassement hypothétique, là, basé sur une prévision simulée, là. C'est vraiment un dépassement réel de la capacité lue sur le réseau » (Silvia Prajescu, DT1, p.98).

- A. Veuillez élaborer davantage sur l'état actuel du réseau de Lanaudière, en clarifiant notamment si les dépassements de capacité sont déjà observés ou prévus dans le futur.
- B. Pour les réseaux à 315 kV et à 120 kV, vous mentionnez qu'au moment de la mise en service du poste Jean-Jacques-Archambault leur capacité serait respectivement de 118 et 141%.
 - a. Veuillez préciser quels étaient les pourcentages de capacité en 2024 et ceux prévus pour 2025?
 - b. Quant aux pourcentages simulés de 118 et 141%, veuillez préciser comment la récente mise à jour des projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pourrait les influencer et indiquer quels seraient les nouveaux pourcentages si l'on tient compte de la diminution d'environ 50% de la croissance de la population de Lanaudière entre 2021 et 2051. (<https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/projections-demographiques-du-quebec-regions-2051-croissance-population-revisée-baisse>)

c. Dans ce nouveau contexte, veuillez préciser si l'augmentation des besoins resterait répartie à parts égales, soit 50% attribuable à la croissance démographique et 50% par la transition énergétique?

–

C. Les nouvelles projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pourraient-elle justifier des ajustements au projet, tels qu'une réduction de sa capacité et le retrait de certains équipements et superficies?